

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FONTENILLES

N° 2021/041

SEANCE DU 21 OCTOBRE 2021

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	29

L' an deux mille vingt et un, le vingt et un octobre, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Maison des loisirs , sous la présidence de **M. Christophe Tountevich, Maire.**

**Date de la Convocation**

15/10/21

**Date d'Affichage**

28/10/21

**Objet de la Délibération**

**Vente d'une parcelle communale.**

**Présents** : Mmes et Mrs TOUNTEVICH, JUMEL, TRIAES, EL HAMMOUMI, GARCIA, SUC, FIERLEJ, DAGUES BIE, PADRA, AITA, PEGUES, GOMES, RECH, LOUBEAU, MARC, RANCHET, DASSENOY, PANAVILLE, LEROUX, DOLAGBENU, MONFRAIX, CHONG KEE, SANDOVAL, SARICA

**Absents** :

M. MEYER procuration à Mme TRIAES  
Mme EVEN procuration à Mme PADRA  
Mme DEGEILH procuration M. DOLAGBENU  
Mme VITRICE procuration à M. SARICA  
M. COMBLET procuration à Mme DASSENOY

**Secrétaire** : M. Panaville

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet de vente d'un terrain communal impasse des Roitelets. Il s'agit d'une partie (48m<sup>2</sup> environ) de la parcelle cadastrée Section B n°692.

En effet, dans le cadre du bornage lié à la division parcellaire, un propriétaire a constaté que sa clôture empiétait sur la parcelle communale.

Afin de régulariser cette situation, il a été convenu que la commune céderait la partie de la parcelle correspondant à cette superficie à l'euro symbolique à M. et Mme Peyres.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Donne son accord pour la vente d'une partie de la parcelle n°692 section B, à hauteur de 48 m<sup>2</sup> à l'euro symbolique,
- Précise que les frais d'acte seront à la charge des acquéreurs,
- Autorise le Maire ou son Adjoint délégué à effectuer les démarches nécessaires.

Ainsi fait et délibéré en Mairie  
Les jour, mois et an que dessus  
Pour copie conforme,  
**Le Maire,**  
**Christophe Tountevich**



*(Handwritten signature in blue ink)*